



9^{ème} **GRAND PRIX** Mérignies Golf Country Club

Vendredi 31 mai 2019, samedi 1 et dimanche 2 JUIN 2019

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE (09/05/2019)

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs. (voir Vade-mecum 2019 de le FFGolf « Cahier des Charges des Grands Prix »).

Art 1- Formule de jeu

54 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour. Un cut aura lieu à l'issue des deux premiers tours. Le cut retiendra les 9 premières filles (plus les éventuels ex aequo), les 9 premiers pros (plus les éventuels ex aequo) et les 45 premiers garçons (plus les éventuels ex aequo). Le comité de l'épreuve se laisse le droit de modifier le cut fonction du champ de joueurs et ceci jusqu'au jeudi 30 mai inclus.

Epreuve ouverte aux amateurs français licenciés à la FFGolf s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf à la date limite des inscriptions. (Ou avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié). Pour les joueurs étrangers, certificat médical fourni lors de l'inscription.

L'épreuve est non-fumeur.

Art 2- Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

L'épreuve se jouera sur le parcours 18 trous Val de Marque et Rupilly.

Une série Dames (33 joueuses minimum) : index inférieur ou égal à 15,4. Départ des marques bleues.

Une série Messieurs : index inférieur ou égal à 11,4. Départ des marques blanches.

Une série Pros (15 pros maximum). Départ des marques noires.

La demande d'une wild card peut être faite au club. Toutefois, la validation des wild cards (7 maximum pour le Grand prix de Mérignies Golf) est du ressort de la ligue. Dans tous les cas, les wild cards ne concernent que les jeunes de moins de 18 ans (joueurs nés en 2002 et plus) ou les golfeurs membres d'une équipe sportive de Mérignies Golf.

Champ total de joueurs : 144 joueurs maxi.

	Nombre maximal de joueurs autorisé incluant les Dames, Pros et wild cards	Dames : nombre minimum à prévoir dans le règlement
décembre à février	75	18
octobre, novembre	96	21
mars	108	24
avril et septembre	120	27
mai à août	144	33

Une **EPREUVE QUALIFICATIVE** est organisée Samedi 25 mai 2019 en 18 trous stroke play. Les 7 premiers joueurs (plus les éventuels ex aequo) seront qualifiés pour le Grand Prix. (index maxi hommes : 18.4, femmes 21.4). Si l'un des 7 joueurs qualifiés se scratche, la place sera proposée au suivant du classement de l'épreuve qualificative, ceci jusqu'au jeudi 30 mai 2019 minuit.

Art 3- Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes du 15 avril 2019 jusqu'au 17 mai 2019 à 18H00.

Inscription uniquement sur internet via le formulaire en ligne du site www.merigniesgolf.com

Règlement en ligne par Carte Bleue ou par chèque adressé à MAGEHOR 1245 avenue du golf 59710 Mérignies.

En cas de liste d'attente, la priorité d'inscription sera donnée par ordre du mérite puis par ordre d'index à la date de clôture d'inscription puis par ordre chronologique d'inscription (paiement réceptionné).

Art 4- Droit d'engagement

Joueur extérieur : 100 € ; Joueur de moins de 25 ans: 50 € ; Joueurs de moins de 18 ans : 40€. Joueur abonné : 25 €.

Parcours de reconnaissance le jeudi 30 mai 2019 (uniquement sur réservation à l'accueil)

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Art 5 - Tirage des départs

Les horaires de départ du premier et deuxième tours se feront dans l'ordre croissant des index. Les départs du 3ème tour seront par ordre de classement brut inverse des 2 premiers tours.

Les départs seront disponibles le jeudi 30 mai 2019 à 18h00

Art 6- Comité de l'épreuve

Le comité de l'épreuve est composé de deux représentants de Mérignies Golf ainsi que de deux représentants du corps arbitral.

Art 7 - Prix

1^{er} PRIX BRUT Hommes

2^{er} PRIX BRUT Hommes

1^{er} PRIX BRUT Dames

2^{er} PRIX BRUT Dames

1^{er} PRIX BRUT U16 Garçon

1^{er} PRIX BRUT U16 Fille

Classement PROS : cinq premiers pros récompensés : 500€, 400€, 300€, 200€, 100€ (En cas d'égalité, partage des gains : uniquement pour la série pros)

Art -8 : Départage

En cas d'égalité pour la première place, pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou ». (10 et 18 du parcours Rupilly)

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur le 9, 6, 3 et dernier trou. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Art 9 : Remise des prix

Dimanche 2 juin 2019 au club house une demi-heure après le dernier retour, suivie d'un cocktail.